

Zeitschrift: Horizons : le magazine suisse de la recherche scientifique
Herausgeber: Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique
Band: 25 (2013)
Heft: 98

Artikel: Monnaie d'échange scientifique
Autor: Amrhein, Valentin
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-554048>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Monnaie d'échange scientifique

L'accès aux financements et aux postes de recherche est réservé à ceux qui publient avec assiduité. Mais cette focalisation sur la longueur des listes de publications crée des problèmes. *Par Valentin Amrhein*



L'idée selon laquelle une liste de publications donne peu d'informations sur la qualité du travail du chercheur s'impose peu à peu dans le monde scientifique. Photo: Valérie Chételat

Publier dans des revues scientifiques permet à certains de s'enrichir. Des universités chinoises allouent à leurs chercheurs une prime en fonction du rang de la revue dans laquelle est paru leur article. La Zhejiang University, par exemple, remet quelque 30 000 francs au premier auteur d'une contribution publiée dans *Nature* ou *Science*, soit plus du double du salaire académique annuel usuel en Chine.

En Suisse aussi, l'attribution de fonds de recherche ou d'un poste académique dépend en bonne partie de la qualité, mais surtout de la quantité des articles publiés. Y a-t-il un inconvénient à utiliser ce chiffre comme critère de qualité pour comparer des scientifiques, des universités, voire des pays?

Pour Elizabeth Wager, présidente du Committee on Publication Ethics, une organisation qui prodigue conseils et recommandations en éthique des publications, la trop grande importance accordée à la longueur des listes de publications pose divers problèmes. Cela pousse les chercheurs à répartir leurs résultats sur plusieurs ar-

ticles, au contenu de plus en plus faible. Ce système qui récompense les publications favorise aussi les comportements scientifiques incorrects (résultats de recherche inventés, par exemple). Enfin, les listes d'auteurs n'arrêtent pas de s'allonger, sans qu'on sache toujours clairement si cela est justifié par l'investissement de recherche des coauteurs. Des études comparatives ont montré que dans 40% des articles étudiés, les auteurs invités figurant dans la liste avaient peu contribué au contenu de la publication, et qu'il s'agissait souvent de supérieurs hiérarchiques ou de bailleurs de fonds.

Les jeunes chercheurs se plaignent souvent qu'on refuse de reconnaître leur contribution, en citant leur nom en bonne place. Il existe de nombreuses règles de répartition des noms, qui diffèrent d'une discipline à l'autre. La plupart du temps, la personne qui assume la responsabilité principale dans la publication doit figurer en première place. Et le directeur du projet de recherche en dernière. En sciences sociales, en revanche, le statut particulier est celui du dernier auteur: plus un nom appa-

raît loin dans la liste, plus sa contribution à la recherche a été importante.

Comme de nombreuses règles sont floues, la paternité des publications est l'un des problèmes les plus fréquemment portés devant l'ombudsman des Académies des sciences. Pour éviter les disputes, mieux vaut donc établir dès que possible la liste des auteurs, avec tous les coauteurs potentiels. Au niveau international, il est de plus en plus fréquent que la contribution spécifique de chaque auteur soit décrite. Une transparence qui pourrait contribuer à désamorcer certains conflits.

Source

Académies suisses des sciences. *Qualité d'auteur des publications scientifiques. Analyse et recommandations*. Berne, 2013 (<http://www.akademien-schweiz.ch/fr/index/Schwerpunktthemen/Wissenschaftliche-Integritaet.html>).